IPSO SÉCURITÉ
Groupe Studavenir

PROGRAMME DETAILLE
REMISE A NIVEAU S.S.I.A.P. 2

FORMATION

***Réf* : Arrêté du 02 Mai 2005 modifié par Arrêté du 18 décembre 2015 - art. 6 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel des services de sécurité des ERP et des IGH**

Nombre de stagiaires maximum	**15**
Durée du stage	**21 heures**
Dates de la formation	
Lieu de réalisation de la formation	**IPSO SECURITE** **111 Rue du 1er Mars 1943** **69100 Villeurbanne**

Pré requis à la remise à niveau :

1. Titulaire des diplômes S.S.I.A.P., d'une équivalence ou des diplômes "ERP" et "IGH" niveaux 2 ou des décisions de reconnaissance de qualification professionnelle délivrées par le ministre de l'intérieur en application des articles 3-1 à 3-3.

2. Qualification de secourisme en cours de validité

3. Certificat médical de moins de 3 mois pour le personnel n'exerçant pas une fonction dans un service de sécurité incendie

Maintien des connaissances et obligations (Art. 7 de l'arrêté de référence) :

Les personnes titulaires du diplôme SSIAP ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1 607 heures d'activité d'agent de sécurité, de chef d'équipe ou de chef de service durant les trente-six derniers mois, doivent se soumettre à une remise à niveau pour accéder à l'emploi (annexe V).

Dispositions particulières (art. 15 de l'arrêté de référence) :

2. Les personnes précitées ne pouvant justifier d'au moins 1 607 heures de l'activité réglementée par le présent arrêté sur les trente-six derniers mois doivent se soumettre à une remise à niveau pour accéder à l'emploi (annexe V). Les candidats à la remise à niveau SSIAP 1 ou SSIAP 2 doivent au préalable être déclarés aptes physiquement. Cette aptitude doit être attestée par un certificat médical datant de moins de trois mois conformément à l'annexe VII du présent arrêté.

3. Les personnes titulaires de diplômes ERP ou IGH délivrés avant le 31 décembre 2005 en application des arrêtés du 18 mai 1998 relatifs à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des établissements recevant du public (Journal officiel du 21 juin 1998) et des immeubles de grande hauteur (Journal officiel du 23 juin 1998) peuvent accéder à un stage de remise à niveau défini à l'annexe V pour se voir délivrer un diplôme SSIAP par équivalence.

Validation (annexe V de l'arrêté de référence) :

Une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur.

IPSO SÉCURITÉ Groupe Studavenir

PROGRAMME DETAILLE
REMISE A NIVEAU S.S.I.A.P. 2

FORMATION

SEQUENCE 1	FONDAMENTAUX DE SECURITE INCENDIE Rappels sur les fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie au regard du règlement d'incendie	FORMATEUR	03H00
Contenu	Fondamentaux de sécurité : ➢ Evacuation des occupants ➢ Accessibilité et mise en service des moyens de secours Principes généraux (déclinaison du règlement) de sécurité 1. Implantation - dessertes et voiries - isolement 2. Matériaux de construction 3. Cloisonnement 4. Aménagement 5. Dégagement 6. Désenfumage 7. Eclairage normal et de sécurité 8. Installations techniques 9. Moyens de secours - alarme		02H30
Application	Recherche d'information simple dans le règlement de sécurité		00H30

SEQUENCE 2	MISE EN SITUATION D'INTERVENTION	FORMATEUR	04H00
Contenu	L'action face à différents contextes : ➢ Évacuation des occupants et prise en charge d'une victime ➢ Méthode d'extinction d'un début d'incendie ➢ Protection individuelle ➢ Levée de doute, etc. L'utilisation des moyens de communication mobiles		01h00
Application	Exercices d'extinction sur feux réels de diverses classes au moyen : ➢ D'un extincteur adapté et mise en œuvre d'un RIA		03h00

SEQUENCE 3	PREVENTION Evolution de la réglementation en matière de prévention et d'accessibilité	FORMATEUR	04H00
Contenu	➢ Evolution de la réglementation (nouveaux textes, ...) ➢ Accessibilité du public		03H00
Application	QCM Blanc		01H00

SEQUENCE 4	MOYENS DE SECOURS Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours	FORMATEUR	02H00
Contenu	➢ Agents extincteurs ➢ SSI ➢ Moyens d'extinction		02H00

IPSO SÉCURITÉ
Groupe Studavenir

PROGRAMME DETAILLE
REMISE A NIVEAU S.S.I.A.P. 2

FORMATION

SEQUENCE 5	**GESTION DU PC SECURITE** **Gestion du PC en situation de crise**	**FORMATEUR**	**03H00**
Contenu	➢ Gestion d'une alarme ➢ Alerte des sapeurs-pompiers et réception des secours (ERP/IGH) ➢ Gestion d'une évacuation ➢ Compte-rendu à la hiérarchie		03H00

SEQUENCE 6	**ORGANISATION D'UNE SEANCE DE FORMATION** **Formation des agents de l'équipe**	**FORMATEUR**	**02H00**
Contenu	Les méthodes pédagogiques : ➢ Pratique de l'animation ➢ Déroulement chronologique d'une séance		02H00
Application	Analyse de la pratique pédagogique des participants		

SEQUENCE 7	**L'EQUIPE DE SECURITE INCENDIE** **Organisation, fonctionnement et gestion de conflits de l'équipe de sécurité**	**FORMATEUR**	**03H00**
Contenu	➢ Organiser l'accueil d'un nouvel agent ➢ Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens ➢ Gérer les conflits ➢ Gestion des documents administratifs		03H00
Application	Analyse de la pratique pédagogique des participants		

REF.	Nom du formateur	Qualité/Fonction	Qualification
2	RECCHIA Laurent MASSOT Florent	Formateur IPSO Sécurité	SSIAP 3 SSIAP 2